

**Zeitschrift:** Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 44 (1987)

**Heft:** 2

**Vorwort:** Droit du sport à l'autonomie

**Autor:** Keller, Heinz

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Droit du sport à l'autonomie

Heinz Keller, directeur de l'EFGS  
Traduction: Yves Jeannotat

Ceux qui en appellent à l'autonomie du sport le font par crainte d'une mainmise extérieure. Et il ne fait aucun doute qu'un milieu comme celui-ci est en mesure de fixer lui-même les normes qui le régissent, à condition de bien connaître sa substance. On peut donc dire que c'est la «conscience» de l'objet qui donne le droit à sa prise en charge. Dans le cas particulier, il s'agit d'avoir conscience de ce qu'est le sport, du phénomène social qu'il constitue, du monde dont il dépend et du monde sur lequel il agit, exigence de poids, tant sa nature est complexe et son visage fait d'une multitude de facettes; ensemble hétéroclite auquel on a peine à trouver un dénominateur commun: coupe du monde et yoga, alpinisme extrême et course au renard, coupe Davis et randonnée cycliste, Maradona et anonyme d'un cours J+S!... Quelle est la substance qui irrigue ce composé d'apparence disparate? Question essentielle!

Le sport évolue entre le jeu et le combat en respectant certaines règles de comportement. Celles-ci lui fixent une morale propre et l'éthique qui en découle. Il appartient à l'ensemble de ce microcosme et aux «pratiquants» en particulier de décider de ses valeurs: franchise, confiance, justice, dévouement, spontanéité, rayonnement, maîtrise de soi, ou prétention orgueilleuse et recherche de la victoire à tout prix!

Parce que le sport est «notre» monde et que nous le connaissons bien, il «nous» appartient. Nous n'admettons pas que ce soit l'économie, les spectateurs, l'Etat ou les media qui parlent de lui à «notre» place, ni que la manipulation prenne le pas sur les structures en place. Nous devons lutter contre toute tentative extérieure de modifications intempestives: modification de certaines règles dans le seul but d'attirer plus de monde, de lois physiologiques naturelles pour être plus performants, d'heures de compétition idéales pour la commodité des moyens de communication.

Pour représenter et défendre ses qualités morales, éthiques et éducatives, le sport dispose de porte-parole compétents. Leur présence au sein des institutions nationales et internationales est indispensable car c'est là que, fort de la connaissance qu'ils ont du petit monde dont ils sont responsables, ils pourront le mieux faire valoir son droit à l'autonomie! ■

## Autonomie et coresponsabilité!

Yves Jeannotat

Heinz Keller vient de démontrer le droit du sport à l'autonomie. Cette revendication légitime et valorisante ne dispense toutefois pas le monde sportif de partager une responsabilité générale avec les autres microcosmes socio-culturels au centre desquels l'homme évolue en tant qu'entité. L'existence d'un ensemble n'est possible, en effet, que par la réunion de ses parties. Or, l'être humain est sans doute le plus bel ensemble de toutes les parties, en nombre infini, qui forment l'univers; le plus complexe aussi! Il importe qu'il le sache car, s'il cessait, ne serait-ce qu'un instant, d'en être conscient, il signerait lui-même sa dissolution et son retour au néant.

\*

Ayant trouvé et reconnu sa place, le sport est alors en mesure d'affirmer «sa» structure et de décider de l'importance du rôle qui va lui être imparti. Le sport c'est d'abord, on le sait, un déploiement gratuit de forces (donc un jeu), dans le respect de certaines règles établies. Son objectif est d'offrir à l'individu la possibilité d'extérioriser, au plus haut niveau, ses capacités physiques et intellectuelles: son endurance, sa résistance, sa vitesse, sa force, son habileté, son intelligence. Son instinct de compétition l'incite parfois à en faire la démonstration, donc à prendre

l'ascendant sur l'«autre»; mais, toujours, à remporter une victoire sur soi-même. Tous sont concernés dans cette entreprise, avec des chances égales de succès dans le cadre général des lois de la relativité. «Vaincre» ou «être vaincu» au bas de la pyramide ressortit aux mêmes données dramatiques que «gagner» ou «perdre» au sommet. Une différence toutefois: plus on monte et plus l'impact de l'exemple est puissant. D'où les multiples tentatives de récupération au profit des mondes politique, économique et commercial, au profit du prestige national aussi.

Seule une cohésion parfaite de tous ses rouages peut permettre au sport d'échapper au piège qui lui est tendu de façon permanente. Qu'une seule pièce tombe ou se dérègle, et c'est tout l'édifice qui s'écroule! ■

